

Changements sociaux, organisation des producteurs et intervention externe

Eric Sabourin

Dans la région semi-aride du Nordeste, la création d'organisations de petits producteurs est récente. Elle date généralement des années 80 et fait suite à l'organisation des communautés de base par l'Eglise catholique. Elle est souvent liée à l'intervention de l'Etat fédéral par l'intermédiaire de programmes spéciaux de lutte contre la sécheresse : Polonordeste, projet São Vicente, projet Sertanejo et, finalement, projet d'appui à la petite production (Papp), cofinancé par la Banque mondiale. L'une des principales lignes d'action de ces projets concernait la promotion des organisations d'agriculteurs. Celles-ci devaient faciliter l'accès des petits producteurs à la vulgarisation, au crédit et aux investissements communautaires.

De nouvelles formes d'organisation, promues en grande partie grâce à une intervention extérieure, sont donc venues se superposer ou se juxtaposer aux formes préexistantes d'organisation rurale nordestine, marquées par la réciprocité paysanne (SABOURIN *et al.*, 1996a ; 1997a). Ces dernières se sont dotées de nouveaux modes de fonctionnement, en particulier en termes d'interface avec le monde extérieur, tout en conservant et en adaptant diverses pratiques et valeurs de réciprocité.

Pour comprendre ces évolutions et ces interactions, nous décrivons d'abord les divers types d'organisation qui existent dans le Nordeste semi-aride. Plusieurs d'entre eux ont été étudiés dans le cadre de dispositifs locaux de recherche-

action : à Massaroca et à Pintadas, dans la Bahia, à Tauá, dans le Ceará, à Nossa Senhora da Glória, dans le Sergipe, dans l'*agreste* de la Paraíba et dans les périmètres irrigués de Juazeiro, dans la Bahia, et de Petrolina, dans le Pernambouc. Nous examinerons ensuite les mécanismes de construction de ces organisations de producteurs, pour terminer par une analyse des relations entre les communautés rurales, leurs organisations et les agents extérieurs.

La diversité des formes d'organisation rurale

Dans le Nordeste, la famille, le hameau (*sítio*), la communauté (*comunidade*), les réseaux de proximité qui préexistaient à la création des associations et coopératives d'agriculteurs constituent des formes d'organisation régies, en grande partie, par la réciprocité paysanne. Le syndicat, la coopérative et l'association de producteurs, formalisés dans un cadre juridique reconnu par la société nationale, appartiennent à la catégorie des organisations professionnelles agricoles.

Les structures informelles et la réciprocité paysanne

Les organisations informelles n'ont pas de statut juridique. Leur fonctionnement est lié à la reconnaissance par le groupe local de règles transmises d'une génération à l'autre et garanties par l'autorité des chefs de familles. Parmi ces formes d'organisation issues de règles ou de normes sociales d'origine paysanne, on distingue la communauté rurale, appelée *sítio* ou *comunidade*, les prestations d'entraide, appelées *mutirão*, et enfin les réseaux de proximité liés aux systèmes de relations interpersonnelles (SABOURIN et TONNEAU, 1998).

Les *comunidades*

Une grande partie des agriculteurs du Nordeste semi-aride vit aujourd'hui dans des villages ou hameaux appelés *sítios* ou *comunidades*. Ces localités regroupent souvent les agriculteurs qui occupent les terres d'une ancienne propriété (*fazenda*) démembrée et divisée, soit par héritages successifs, soit par transaction ou donation. Certains propriétaires ont été contraints de vendre ou de céder un lopin aux vachers et aux métayers qu'ils avaient installés sur leurs terres pour bénéficier à bas prix d'une main-d'œuvre suffisante. Souvent, la communauté a conservé le nom de la *fazenda* d'origine. Généralement, les membres de la communauté sont donc les descendants d'un ancêtre commun, fondateur ou premier propriétaire « paysan » de l'ex-*fazenda*, et conservent d'étroits liens de parenté (photo 4, en annexe). Dans la *comunidade* de Lagoinha (Juazeiro, Bahia) en 1991, sur cent habitants, seuls sept ne descendaient pas de l'ancêtre fondateur.

Le terme de *comunidade* est récent. Il a été introduit par l'action pastorale de l'Eglise catholique qui, durant les années 60 et 70, a organisé dans la région de nombreuses communautés ecclésiastiques de base, les *comunidades eclesias-ticas de base*. Depuis lors, la *comunidade* réunit *as familias que rezam juntas*, les familles qui prient ensemble. Cette dénomination n'est d'ailleurs pas limitée aux communautés catholiques. La *comunidade* de Caldeirão do Tibério (Juazeiro, Bahia) rassemble exclusivement des familles évangélistes. Le terme *comunidade*, plus moderne que celui de *sítio*, a en fait été repris par les programmes d'action communautaire mis en place par l'Etat fédéral durant les années 80.

La *comunidade*, traditionnellement dirigée par un conseil de chefs de famille, régit l'accès aux ressources collectives : la terre, en particulier les pâturages communaux, l'eau et les équipements communs. Elle règle les litiges dans les cas de métayage. Ses compétences s'étendent aux pratiques de redistribution et d'échange de travail ou de solidarité interfamiliale. Cette solidarité se manifeste par des dons d'aliments et des aides en travail sans retour systématique, en cas de mauvaise récolte, de maladie ou d'accident dans l'une des familles. La plupart des producteurs reconnaissent que, à cause des sécheresses répétées des dernières années, les familles ne se réunissent dorénavant de façon spontanée que pour aider un voisin en difficulté ou dans les rares moments d'abondance relative. C'est alors que sont payées les promesses faites au saint patron de la *comunidade* ou à l'un des saints populaires du Nordeste (saint Gonzalo, saint Christophe) par des danses ou *rodas* (rondes) auxquelles sont invités les voisins et amis.

Les prestations d'entraide

Le terme *mutirão* désigne deux types de coopération paysanne d'origine autochtone. L'une concerne les biens communs et collectifs (construction ou entretien d'une route, d'une école, d'un barrage, d'une citerne), l'autre les invitations de travail au bénéfice d'une famille, généralement pour des travaux pénibles (défricher un champ, faire une clôture, construire une maison, etc.). Le mot *mutirão* utilisé dans l'ensemble du Brésil viendrait du guarani *potirom*, qui signifie mettre la main à l'ouvrage (BEAUREPAIRE, 1956). On l'appelle aussi *batalhão* à Massaroca (Juazeiro) et *boleia* ou *balaio* dans d'autres zones de la Bahia. En effet, la famille bénéficiaire offrait un panier (appelé *balaio*) d'aliments aux travailleurs. A Pintadas, on parle de *boi roubado* (bœuf volé) car, autrefois, l'éleveur bénéficiaire de l'entraide devait sacrifier un bœuf. Aujourd'hui, il fournit surtout de l'alcool de canne ou de la bière.

Cette pratique est donc associée à la fête qui motive l'entraide réciproque. Dans le cas du *mutirão*, le nombre de *diarias* (journées de travail) par famille n'est pas comptabilisé. Cependant, la pression sociale suppose la participation de toutes les familles de la communauté. Les hommes jeunes et adultes sont mobilisés pour les travaux lourds, les enfants et les adolescents pour le net-

toyage des points d'eau, les femmes pour le décorticage du manioc avant la cuisson de la *farinha*. La régulation des diverses formes de *mutirão* est caractéristique de la logique de réciprocité autochtone ou paysanne. Il s'agit de partage de « prestations totales » (MAUSS, 1950), génératrices de lien social, de valeurs humaines, qui s'expriment par l'hospitalité, l'entraide, la solidarité dans la production et la vie quotidienne via la redistribution de la force de travail au sein de la communauté. La pratique n'est pas forcément égalitaire, puisqu'il y a retour, mais sans décompte ou symétrie des prestations¹⁹. S'il peut exister une forme de concurrence c'est dans la redistribution d'aliments ou de boissons par la famille d'accueil. La prodigalité confère le prestige et la renommée, synonymes d'autorité et de pouvoir dans les systèmes de réciprocité. TEMPLE (1983) avait déjà proposé, à partir d'observations réalisées auprès des communautés indiennes et paysannes d'Amérique latine, de considérer la réciprocité non pas comme un contre-don égalitaire mais comme « l'obligation pour chacun de reproduire le don, comme forme d'organisation de la redistribution économique ».

Les pratiques d'entraide concernant les infrastructures communautaires ont été, dans un premier temps, limitées aux pâturages collectifs et aux points d'eau : *caldeirão* ou chaudron granitique, puisard dans les alluvions, mare et petit barrage en terre appelé *açude* (voir le chapitre précédent). Depuis l'intervention de l'Église et de l'État, les citernes communautaires, les barrages sur les cours d'eau intermittents, les moulins à farine de manioc mécanisés (*casa de farinha*) et les écoles se sont multipliés. Ces infrastructures profitent à tous les membres de la communauté. En contrepartie, ceux-ci doivent assumer certains devoirs : participer à l'entretien et au nettoyage, respecter les usages des points d'eau (certains sont réservés au lavage du linge et au bain, d'autres à l'eau potable, d'autres aux animaux). La mobilisation et l'organisation étaient auparavant assurées par le propriétaire de la *fazenda* ou par le patriarche de la communauté. Contrairement aux prophéties de HARDIN (1968) concernant la dégradation inévitable des biens communs par excès d'usage ou celles d'OLSON (1978) à propos de l'échec paradoxal de l'action collective, les paysans du sertão ont su trouver des modes de gestion commune des réserves d'eau et des vaines pâtures, sans en compromettre systématiquement ni l'accès ni la reproduction.

Ce sont les projets de modernisation agricole, en particulier l'irrigation dans la vallée du São Francisco, qui ont compromis ces équilibres. La construction des barrages comme celui de Sobradinho a conduit à l'éradication de la pêche et de l'agriculture de décrue dans la région, sans offrir d'autres possibilités de revenu aux communautés. Les spéculations foncières dans les zones d'implantation des périmètres irrigués ont provoqué l'invasion illégale des vaines pâtures. La solution négociée entre l'État et les paysans, l'attribution de titres

19. Ce qui différencie le *mutirão* de l'échange et du troc qui existent également : on parle alors de *troca* de journées de travail.

collectifs de propriété de ces communs aux associations communautaires, a relativement bien fonctionné, jusqu'à ce que l'administration fédérale prétende y prélever un impôt foncier. Concernant les ressources hydriques, avec l'intervention externe et la construction de citernes et de barrages publics, les travaux d'entretien sont moins motivants, peu rigoureux et souvent controversés. Le statut de ces nouvelles infrastructures collectives est ambigu en matière de droits d'usage et de devoirs. Des conflits et des négociations concernant leur entretien sont apparus entre usagers mais surtout avec les pouvoirs publics. Pour les communautés, l'Etat devrait assumer l'entretien et le fonctionnement des équipements collectifs qu'il a construit pour un usage public, le plus souvent avant une élection. Les services fédéraux considèrent que ce sont des biens communautaires, fruits de la coopération entre la population et l'Etat, dont l'entretien doit être assuré par les collectivités locales. De fait, ce type d'infrastructure passerait de l'état de bien commun à celui de bien public au sens donné par OSTROM et OSTROM (1978)²⁰.

Les réseaux d'interconnaissance ou de proximité

Les études conduites à Pintadas, Nossa Senhora da Glória et Juazeiro confirment, d'une part, que les producteurs créent, adaptent et échangent des connaissances techniques et, d'autre part, que l'observation mutuelle et le dialogue jouent un rôle important en matière d'innovation agricole et organisationnelle. Les relations interpersonnelles de voisinage, de proximité ou d'entraide entre producteurs dessinent des structures en réseau (DARRE, 1986a ; 1986b ; ALBALADEJO, 1994). En revanche, les réseaux de dialogue technique²¹ résultent des relations au sein des groupes de voisinage, mais aussi en dehors, avec d'autres groupes locaux ou avec des agents extérieurs. C'est ce rapport à l'altérité qui, comme l'a montré DARRE (1996), permet progressivement aux groupes locaux de modifier leurs pratiques en intégrant des normes nouvelles. En effet, les agriculteurs innovateurs ou expérimentateurs, souvent hors normes par rapport au groupe local, ne font des émules que très lentement et généralement d'abord à l'extérieur de leur localité. En matière de dialogue au sein du groupe local, les producteurs de Massaroca établissent une différence nette entre compétences en matière d'élevage, ou *criação*, et d'agriculture, *plantação* ou *roça* (photo 5, en annexe). Les agriculteurs reconnaissent qu'ils observent les comportements et les résultats d'une nouvelle technique ou d'une nouvelle variété chez certains voisins considérés comme innovateurs : ceux qui n'hésitent pas à expérimenter ou qui en ont les moyens. Mais ce n'est pas pour autant qu'ils adoptent les mêmes pratiques. D'une part, tous les produc-

20. OSTROM et OSTROM (1978) définissent les biens publics par leur accès libre à tous et les biens communs comme des biens soumis à des restrictions d'accès ou à des droits d'usage.

21. DARRE (1986b) définit un réseau de dialogue comme le dessin des liens entre les gens qui permet de prévoir qui parle à qui, le plus probablement, et entre qui et qui les idées ont le plus de chance de se transmettre et d'être transformées.

teurs d'un groupe local ou d'un même réseau de dialogue ne disposent pas des mêmes moyens fonciers, financiers et techniques (SABOURIN et TONNEAU, 1998 ; SABOURIN *et al.*, 1999). D'autre part, comme l'a montré DARRE (1986a), c'est souvent le poids social du groupe ou du patriarche qui fixe les normes. Mais l'essentiel c'est qu'on en parle, que l'information circule et qu'il existe des flux dialogiques.

C'est, par exemple, grâce à ces réseaux de relation entre petits et grands propriétaires, qui dépassent largement l'échelle communautaire et municipale, qu'ont été diffusés le cactus fourrager (*Opuntia* sp.), introduit dans les années 40, et l'*algaroba* (*Prosopis juliflora*), une légumineuse fourragère arborescente importée du Pérou dans les années 50. L'information, autrefois véhiculée d'une région à l'autre par les notables, les vachers et les journaliers, est aujourd'hui transmise par les responsables associatifs, les doubles actifs (jeunes salariés, producteurs-commerçants), les intermédiaires (transporteurs, commerçants) et, bien sûr, par les agents médiateurs externes : techniciens, prêtres et conseillers municipaux. Les idées, les informations et les faits ou objets techniques circulent par des canaux dont la géométrie se redessine en permanence.

Les organisations professionnelles

Les organisations formelles de producteurs constituent des structures socioprofessionnelles et volontaristes. On ne devient pas membre de l'association par essence ou par naissance comme pour la *comunidade*, mais par choix et grâce à une relation contractuelle (paiement d'une part sociale). On retrouve trois formes classiques d'organisation professionnelle agricole dans le Nordeste : le syndicat, la coopérative et l'association de producteurs.

Les syndicats d'agriculteurs

La représentation des agriculteurs familiaux et des salariés de l'agriculture s'appuie sur les Str, syndicats municipaux des travailleurs ruraux, fédérés au sein de la Contag, la confédération des travailleurs de l'agriculture, à l'échelle des Etats et de l'Union. Les premiers syndicats de travailleurs ruraux du Nordeste sont apparus dans les années 50 dans la zone sucrière littorale, où ils ont été rapidement l'objet de luttes politiques marquées par l'emprise des ligues paysannes, du parti communiste brésilien et de l'Eglise catholique. Le coup d'Etat militaire de 1964 a mis fin à cette dynamique. Ainsi, dans la région semi-aride, la plupart des syndicats ont été créés sous la tutelle de l'Etat fédéral durant la dictature militaire, puis se sont émancipés dans les années 80. Afin de détourner les syndicats de travailleurs de leurs fonctions de revendication, sans pour autant les interdire, l'Etat militaire leur avait confié l'assistance médicale en milieu rural. La nouvelle constitution brésilienne de 1988 a fait de même en leur confiant la gestion locale des fonds de retraite agricole. Cette

fonction constitue d'ailleurs, aujourd'hui, l'activité principale de la plupart des syndicats municipaux des travailleurs ruraux de la région et assure souvent l'essentiel de leur base électorale.

Là où les conflits fonciers ou salariaux des années 70 et 80 ont conduit à des luttes collectives et à des alliances avec d'autres secteurs (Églises, partis politiques, société civile, organisations non gouvernementales), les syndicats ont acquis une capacité de mobilisation et une légitimité de représentation des agriculteurs familiaux (photo 6, en annexe). Ils ont ainsi pu imprimer une dynamique locale qui a donné lieu à la mise en place d'une réforme agraire, de projets ou de conseils de développement rural et d'organisations professionnelles agricoles à l'échelon municipal. A Tauá et à Pintadas, ils ont obtenu aux élections municipales de 1996 une participation à l'administration locale, et même un certain contrôle de la gestion du secteur agricole.

Les coopératives agricoles

Les premières coopératives de producteurs créées dans le Nordeste ont réuni des propriétaires grands ou moyens, qui avaient ainsi la possibilité de bénéficier d'aides publiques : les producteurs de coton du Ceará et de la Paraíba, les producteurs de lait des zones d'agreste de la Bahia, du Pernambouc et du Sergipe. Les agriculteurs nordestins ont conservé un mauvais souvenir des coopératives. Celles-ci étaient souvent associées à des intérêts politiques ou clientélistes et à des systèmes de gestion propices au détournement de fonds. Les agriculteurs ont pris l'habitude de dire que toute coopérative a un propriétaire, *cada cooperativa tem dono*. Ainsi, la coopérative laitière de Tauá, souvent fermée faute de matière première, a été financée en 1987 par le ministre de l'irrigation, originaire de ce municípe.

Dans les régions étudiées, trois types d'organisation coopérative ont été recensés, chaque fois associés à une tutelle extérieure. Dans les projets irrigués de Bebedouro, Mandacaru et Maniçoba à Petrolina et à Juazeiro, les coopératives ont été créées directement par la Codevasf, la société de développement de la vallée du São Francisco. Dans les projets de réforme agraire comme Lagoa do Angico à Petrolina, Lameiro à Pintadas ou Dois de Maio à Madalena (Ceará), la coopérative a été implantée par la direction nationale du Mst, le mouvement des travailleurs sans terre, créé dans le Rio Grande do Sul. Le gérant est souvent un cadre du Mst venu du sud. Dans le district de Marruas à Tauá, la Cooepi, coopérative des petits producteurs des Inhamuns, a été financée par une organisation non gouvernementale étrangère. Quand les paysans sont écartés de sa gestion, la coopérative devient une nouvelle autorité gestionnaire des biens communs (eau, périmètre irrigué, moulin), un intermédiaire pour l'accès au marché (lait, fruits, coton), voire un nouveau patron.

La coopérative offre un statut d'entreprise qui permet, contrairement à l'association, de déclarer des profits, d'accumuler du capital et de redistribuer des

bénéfices à ses membres. Outre le fait de faciliter l'approvisionnement et la mise sur le marché, ce statut donne droit à certaines formes d'aides, comme le crédit bonifié, longtemps inaccessibles aux associations.

Les associations de producteurs

L'association de producteurs constitue le modèle d'organisation locale des agriculteurs familiaux nordestins qui s'est le plus développé au cours des quinze dernières années. Il s'agit souvent pour l'Etat ou la municipalité d'un moyen de redistribution clientéliste par l'intermédiaire des élus locaux. La plupart des associations sont donc nées de la conjonction de trois facteurs : le besoin des communautés de se doter de représentations juridiques ; l'intervention d'acteurs externes, comme l'Eglise, les organisations non gouvernementales, les organismes de vulgarisation et les projets publics ; l'existence d'appuis ou de financements réservés à des projets associatifs ou communautaires (subventions ou crédits publics en cas de sécheresse), généralement à vocation productive.

Les associations de producteurs du district de Massaroca, municipe de Juazeiro, dans la Bahia, regroupent environ 300 familles. Elles ont été créées entre 1983 et 1988, dans le cadre d'un projet public de démarcation et de légalisation des titres de propriété collective des terres de vaines pâtures, les *fundo de pasto*. En 1989, neuf de ces associations se sont fédérées pour créer le Caam, comité des associations agropastorales de Massaroca (SABOURIN *et al.*, 1996a ; 1996b).

Le Ccsp, centre communautaire de services de Pintadas dans la Bahia, est né également en 1989 des migrations saisonnières. Il a été créé grâce à l'appui de la pastorale des émigrés. Il réunit une trentaine de communautés et d'associations locales autour d'un projet de développement rural de l'agriculture familiale de l'ensemble du municipe de 12 000 habitants et 500 kilomètres carrés (SABOURIN *et al.*, 1997b).

Ces organisations formelles de droit associatif sont fondées sur l'adhésion volontaire. Elles ont été conçues essentiellement pour assurer la défense d'intérêts et la gestion de biens communs. L'association regroupe souvent l'ensemble des membres de la *comunidade*, mais autour d'un objectif spécifique, à caractère volontariste. Il s'agit généralement d'un projet de type productif ou économique, centré sur de nouvelles fonctions par rapport à celles de la famille ou de la communauté : accès aux financements et aux équipements collectifs (école, eau, électricité, poste de santé), commercialisation ou transformation en commun des produits agricoles, appropriation foncière, etc. La structure et le fonctionnement de ces organisations dépendent de la législation fédérale et de la constitution brésilienne. Ce sont des associations de droit civil à but non lucratif. Elles ont l'obligation de rédiger et de déposer leurs statuts, d'élire et de renouveler leur direction et leur conseil de surveillance. En réalité, les règles qui prévalent sont réadaptées par la *comunidade* ou par les

leaders. Les élections relèvent souvent du simulacre, comme dans bien des associations de par le monde. Les décisions importantes sont prises avant les réunions formelles et publiques, dans le cadre des relations de proximité et des rapports de pouvoir entre clans familiaux et groupes locaux.

Parce qu'il est facile de déposer ses statuts et d'adapter son mode de fonctionnement et qu'elle n'est soumise à aucun contrôle fiscal ou sanction de la part de l'administration, l'association est le type d'organisation professionnelle que les agriculteurs préfèrent. Elle se prête autant à l'initiative paysanne ou communautaire qu'aux patronages politiques et administratifs, et son succès a été rapide. Dans de nombreux cas, comme à Pintadas, à Tauá ou à Massaroca, la convergence entre revendication paysanne et proposition de participation des projets publics a permis de faire vivre et de renforcer de véritables dynamiques autonomes de développement local de l'agriculture familiale.

La diversité des organisations : complémentarité ou contradiction ?

La grande diversité des formes de coopération et d'organisation est due à la permanence de pratiques de réciprocité paysanne et à l'adaptation constante de nouvelles formes de coordination de l'action collective. Diverses théories tentent d'expliquer les logiques qui régissent le comportement des individus et des groupes. Elles relèvent de trois paradigmes, deux bien établis mais parfois réducteurs et un troisième plus complexe. CAILLE (1998) résume ces trois paradigmes : « L'individualisme (méthodologique) prétend faire dériver toutes actions, règles ou institutions des calculs plus ou moins conscients et rationnels effectués par les individus. Le holisme [...] pose au contraire que l'action des individus (ou des groupes, des classes, des ordres) ne fait qu'exprimer une totalité, qui lui préexiste [...] et pose une série de contraintes, de dettes. » Selon CAILLE (1998), le troisième paradigme, celui de la réciprocité ou du don, s'applique « à toute action ou prestation effectuée sans attente immédiate ou sans certitude de retour, en vue de créer, entretenir ou régénérer le lien social et comportant de ce seul fait une dimension de gratuité ».

Dans les communautés du *sertão*, la réciprocité n'est pas toujours obligatoire, ni exclusive de l'intérêt (individuel ou collectif) et de l'échange ou bien d'obligations sociales. Cependant, elle est souvent attendue, dans la mesure où elle est indispensable à certaines familles et donc à la qualité des relations humaines et à l'ordre social. Par exemple, les prestations de travail sont souvent nécessaires pour passer les périodes de surcharge de travail ou pour effectuer certaines tâches comme la défriche, le marquage des animaux et la clôture. Régénérer le lien social ne tient pas à la seule convivialité ou à la solidarité, mais dépend aussi d'un ensemble de pratiques qui contribuent à tisser l'essence des relations qui conduisent à la création et au respect des valeurs humaines (TEMPLE et CHABAL, 1995). D'ailleurs, CAILLE (1998) écrit : « Le

don n'est donc nullement désintéressé, en un sens. Simplement, il donne le privilège aux intérêts d'amitié (alliance, aimance, solidarité...) et de plaisir et/ou de créativité sur les intérêts instrumentaux et sur l'obligation ou la compulsion. L'acharnement des religions ou de nombreux philosophes à chercher un don pleinement désintéressé est donc sans objet. »

La permanence de structures de réciprocité paysanne

On observe la permanence de relations de réciprocité via les mécanismes de don, l'entraide et l'invitation. Le don interfamilial est souvent symétrique. Il se manifeste par la dot des filles et des dotations pour l'installation des jeunes, essentiellement sous forme de troupeaux constitués depuis la naissance de chaque enfant. Il est également associé aux relations affectives privilégiées comme le compérage. Le parrainage réciproque des enfants entre deux familles sans lien de parenté est une forme d'alliance qui permet de multiplier les réseaux, au-delà de la sphère locale, des classes sociales et des catégories socioprofessionnelles. Le don généralisé, offert à tous, s'observe lors des invitations et des fêtes locales, religieuses (paiement de promesses, célébration des saints patrons), familiales (baptême, mariage, funérailles) ou domestiques (abattage et préparation d'un animal).

La logique de réciprocité marque une part importante de la production, de sa transmission (partages et dons lors des cérémonies, fêtes, dots, héritages), mais aussi de la gestion des ressources et des facteurs de production. L'accès gratuit à l'eau des retenues, aux terres de décrue, aux pâturages communs, à la main-d'œuvre de la communauté ou du groupe local (par l'invitation de travail ou l'entraide), constitue une redistribution des facteurs de production. Il s'agit là de partage de biens collectifs, mais aussi d'une forme de don productif. La constitution des dots (animaux, terres ou espèces), la réalisation des fêtes familiales et religieuses, l'hospitalité (parfois élargie aux troupeaux des voisins en cas de sécheresse), sont autant de formes de don, qui conduisent à la croissance de la production, dans la mesure des possibilités des familles et des aléas du climat.

Au-delà de la complémentarité (entraide) et de l'intérêt collectif (solidarité), la redistribution anime la production dans le cadre de la reproduction du don, qui constitue l'un des principaux moteurs de l'économie locale (TEMPLE, 1983). La réciprocité engendre ainsi, par la redistribution, une production socialement motivée, qui constitue un facteur de développement économique au-delà de la satisfaction des besoins élémentaires de la population (subsistance) ou de l'acquisition de biens matériels par échange. La motivation sociale de la production peut être, en effet, aussi puissante que l'intérêt du gain ou de l'accumulation par échange marchand (TEMPLE et CHABAL, 1995). On peut ainsi distinguer les réseaux de réciprocité des réseaux d'échange (certains pouvant être mixtes ou complémentaires), qui correspondent à des logiques spécifiques de motivation de la production ou d'innovation. Dans la pratique du *mutirão*,

on ne compte pas les jours de travail ; mais dans celle de la *troca* (échange de journées), ceux-ci sont comptabilisés et rendus, d'une famille à l'autre, parfois pour la même tâche. L'échange peut même se monétariser. Certains agriculteurs payent un journalier plutôt que d'assurer directement la prestation: Ils assument ainsi leur devoir matériel, mais de l'avis de la communauté ne respectent pas leur devoir social.

Les tentatives d'adaptation aux mutations économiques

De nos jours, les règles ancestrales de réciprocité paysanne établies essentiellement autour de la redistribution des facteurs de production (terre, travail et techniques) et de l'accès partiel au marché local ne répondent plus à l'ensemble des exigences de l'activité agropastorale et surtout à celles qu'implique l'intervention des pouvoirs publics. Les communautés ont donc recours à de nouvelles formes d'organisation pour assumer de nouvelles fonctions : défendre les intérêts professionnels et gérer les retraites, pour les syndicats ; fournir les intrants et commercialiser les produits, pour les coopératives ; procurer un accès aux financements et gérer les investissements et les équipements collectifs, dans le cas des associations.

La création d'organisations formelles spécifiques des agriculteurs familiaux constitue un seuil d'évolution en matière d'interface avec la société globale. L'intégration au marché et à la société globale (administration, école, Eglises, services techniques) ont conduit la société rurale nordestine, les *comunidades*, à se doter de nouvelles structures de représentation, de coopération et d'échange monétaire, sans pour autant abandonner toute forme d'organisation et, surtout, les valeurs et les pratiques de la réciprocité paysanne.

En dépit de l'inadaptation de telles structures juridiques, l'organisation formelle des producteurs peut correspondre à la modernisation de la réciprocité paysanne ou bien au contraire privilégier le développement de l'échange marchand, par la constitution des coopératives par exemple. Le premier cas de figure est illustré par les associations agropastorales des communautés de Masaroca, créées pour garantir l'accès aux vaines pâtures dans un contexte de spéculation foncière lié aux projets d'irrigation dans la vallée du São Francisco, et le second cas, par les coopératives des périmètres irrigués.

Dans tous les cas, ces nouvelles organisations sont destinées à gérer l'interface entre le monde domestique local (la famille, la *comunidade*) et la société extérieure : le marché, l'administration, la ville (BERTHOME et MERCOIRET, 1997). Parfois, le changement de système d'organisation conduit à une confusion des valeurs et à l'adoption de logiques et de stratégies de nature différente, voire opposée. Ce cas s'est présenté avec l'installation d'éleveurs paysans dans les périmètres irrigués de la vallée du São Francisco. Confrontés à la logique de l'intégration au marché par l'intermédiaire des productions fruitières ou maraîchères intensives, ils doivent opérer une mutation, non seulement de leur système de production, mais de leur système de valeurs et de références, ou bien

abandonner l'irrigation (SABOURIN *et al.*, 1998b). Dans le premier périmètre irrigué de la région, Bebedouro à Petrolina, il y a conflit entre la logique de l'échange marchand et celle du développement de la réciprocité. Une partie des producteurs réinstallés par l'Etat continue à privilégier une logique paysanne et se satisfait de la sécurisation d'un élevage familial par l'irrigation des fourrages et du prestige local obtenu par des prix dans les rodéos et les courses de vaches. Cette situation, parfaitement légale, se maintient au désespoir des pouvoirs publics, qui souhaitent imposer la généralisation de la production de mangues ou de raisin de table. Celle-ci, jugée plus lucrative, est nécessaire pour assurer la survie de la coopérative qui commercialise les fruits (mais pas le bétail) et cherche à accumuler des profits (et non pas des trophées de rodéo).

Les processus de construction de l'action organisée

CROZIER et FRIEDBERG (1977) rappellent que l'action collective, c'est-à-dire l'action organisée, n'est pas un phénomène naturel mais « un construit social dont l'existence pose problème et dont il reste à expliquer les conditions d'émergence et de maintien ». En d'autres termes, il s'agit de comprendre l'élaboration et l'adaptation de ces construits sociaux que sont les règles, les normes ou les conventions. Selon ces mêmes auteurs, l'organisation est un instrument de l'action collective qui peut se définir par rapport à un ensemble d'actions ou de fonctions. Mais il reste à distinguer les principes moteurs de cette action commune.

Les observations conduites dans le Nordeste confirment l'opérationnalité de la lecture proposée par OSTROM (1992), selon laquelle la construction de l'action organisée s'établit autour de trois processus diversement accomplis et combinés : la délégation de pouvoir et de responsabilité ; l'apprentissage collectif ; la régulation, au sens d'établissement de nouvelles règles communes. En revanche, ces observations, comme nous l'avons vu à propos de la permanence des pratiques de réciprocité, posent les limites d'une analyse exclusivement fonctionnelle comme celle d'OLSON (1978)²².

Ces trois modes de construction de l'action organisée analysés séparément ne doivent pas donner la fausse impression qu'ils sont les phases successives d'un processus unique, linéaire ou séquentiel. La délégation de pouvoir est permanente au sein de n'importe quel type d'organisation. De même, les réactions contre les anciennes règles ou les critiques des normes existantes conduisent à de nouveaux phénomènes d'apprentissage et de régulation. Ceux-ci se mani-

22. L'action collective a été définie par OLSON (1978) comme l'action d'un groupe, dont les membres sont motivés par un objectif commun, par exemple produire ou obtenir des biens communs ou collectifs.

festent également en fonction des transformations du contexte, de l'accès à l'information ou bien de l'anomie²³ propre à tout système de règles (REYNAUD, 1993).

La délégation de responsabilité

La délégation de pouvoir et de responsabilité par les membres d'un groupe est associée à trois mécanismes : la représentation qu'ils se font de leur identité collective ; l'identification d'individus initiés ou expérimentés à même de représenter le groupe et d'en être les porte-parole ; à défaut, la reconnaissance d'une autorité compétente ou reconnue socialement, dans les systèmes hiérarchisés ou de réciprocité verticale. Dans les cas étudiés, cette autorité représentative peut même être extérieure au groupe local de producteurs et agir comme alliance ou bien comme tutelle. Il y a encore quelques années, la figure du propriétaire terrien, simple *fazendeiro* ou colonel local, était incontournable. Aujourd'hui, les communautés rurales ont un choix plus large d'interlocuteurs et d'alliances, mais qui peuvent aussi cacher de nouvelles formes de tutelle. Ce peut être le cas des élus locaux, de l'Église ou de la compagnie d'aménagement dans le cas des périmètres irrigués publics. Parallèlement à cette délégation de pouvoir sous une dépendance plus ou moins assumée, il existe des délégations de responsabilité dans le cadre d'alliances de classe par l'intermédiaire des syndicats et d'alliances professionnelles grâce aux associations et aux chambres sectorielles par produit (tomate, lait, etc.). Certaines délégations de pouvoir semblent *a priori* paradoxales : les colons des périmètres irrigués de Maniçoba et Curaça, dans la Bahia, afin de revendiquer les titres de propriété de leurs parcelles, ont fait appel au Mst, mouvement des travailleurs sans terre, mieux préparé que leurs propres organisations pour organiser les manifestations (SABOURIN *et al.*, 1998a).

La délégation de pouvoir interne au groupe local est généralement associée aux leaders, que ceux-ci soient des dirigeants élus des organisations ou des autorités communautaires. Selon OLSON (1978), l'action collective serait souvent le fait d'une minorité non représentative du groupe, dans la mesure où la majorité des membres attend que les autres agissent, de manière à avoir accès au bien collectif sans effort, en cas de succès, ou sans courir de risque, en cas d'échec (figure opportuniste du tire-au-flanc). Ce postulat, pourrait, à la rigueur, éclairer certains animateurs d'opérations de développement communautaire, qui estiment qu'il y a échec en l'absence d'une mobilisation majoritaire ou unanime du groupe à la base. Il ne correspond cependant pas à la majorité des cas étudiés, surtout dans les petits groupes, où la force et la permanence de la réciprocité paysanne, génératrice de lien social, se sont montrées capables de contrôler l'intérêt individuel.

23. Anomie : affaiblissement ou usure des normes et des valeurs.

Les leaders sont, avant tout, ceux qui ont la capacité ou la volonté de prendre des risques ou de bonnes raisons pour le faire. L'action organisée tient aussi à l'existence d'un noyau d'individus particulièrement motivés, actifs, possédant des ressources ou une capacité d'anticipation et de détermination suffisante pour prendre des risques, pour redistribuer leur temps, leurs idées. Chez les agriculteurs, par exemple, il s'agit souvent d'un exploitant qui peut compter sur la main-d'œuvre de sa famille ou s'assurer un remplaçant quand il lui faut voyager ou participer à des réunions. On retrouve ces caractéristiques chez les principaux dirigeants des *comunidades* du Nordeste, y compris dans les périmètres irrigués d'implantation plus récente.

Outre le verbe haut et le charisme personnel qui sont l'essence des leaders paysans, trois constantes peuvent être identifiées : une expérience de migration urbaine, une situation économique stabilisée (possession des terres, troupeau important, véhicule individuel ou petit commerce) et une position d'intermédiaire ou de médiateur politique (recruteur de voix, ami d'un politicien local, appelé *cabo eleitoral*). Pour l'organisation de la production ou de l'action collective, outre savoir convaincre, le leader doit savoir rassembler des moyens, des ressources et des hommes. Pour mobiliser des ressources, il peut y avoir conjonction entre charisme du discours communautaire et intérêt individuel. Cette combinaison peut provoquer des confusions d'intérêts et engendrer des détournements, voire la corruption. Les détournements par les dirigeants peuvent être tolérés, voire encouragés par les paysans, dans la mesure où ils font l'objet d'une redistribution immédiate entre les membres du groupe plutôt que d'un investissement incertain en capital pour l'accumulation, souvent synonyme de différenciation socio-économique (SABOURIN *et al.*, 1996a). Cependant, il y a aussi des cas de corruption et de reproduction du modèle clientéliste nordestin, en particulier quand le contrôle du groupe est limité ou dans les structures importantes dont la gestion est confiée à des tiers, comme les coopératives des périmètres irrigués.

L'habileté des responsables du comité de Massaroca est d'avoir su gérer l'interface entre logiques locales paysannes de réciprocité et logiques de concurrence et d'échange. Pour la gestion des ressources communes, des relations de proximité, des alliances, des parrainages politiques et des réseaux interfamiliaux, le comité s'est appuyé sur la *comunidade* et le *mutirão*. Pour négocier l'appui à la production agricole, à sa valorisation sur le marché ou pour avoir accès à des infrastructures collectives, au crédit, etc., il s'est présenté comme une fédération d'associations professionnelles de producteurs (SABOURIN *et al.*, 1996b).

L'apprentissage collectif

L'apprentissage collectif concerne non pas les connaissances privées des individus, mais les connaissances qu'ils mobilisent dans leur interaction ou leur

organisation (MIDLER, 1994). La notion d'apprentissage correspond alors à une représentation de l'organisation qui met l'accent sur l'expérience et sur le comportement des sujets.

L'apprentissage de nouveaux savoir-faire mobilisables par et pour l'action collective passe par la création d'un référentiel commun, ce qui pose le problème des connaissances et des représentations communes. Dans des systèmes en mutation, les connaissances communes n'étant pas acquises, elles doivent être construites. L'apprentissage collectif peut être assimilé à un processus de rationalité procédurale telle que l'a définie Simon (MARCH et SIMON, 1971), appliqué à une collectivité. Dans un contexte où l'information est limitée, cette construction passe par la production de références locales qui reposent sur une succession d'expériences, d'épreuves réussies, d'échecs et d'ajustements, et conduisent à des représentations communes et à des prises de décision collectives (photo 7, en annexe).

A Massaroca, les négociations des communautés ou des associations avec l'administration publique ont été précédées d'une phase d'apprentissage des règles, ou tout du moins des pratiques, des spécificités et des priorités propres à chaque institution. Ces repérages ont permis d'établir un véritable dialogue entre producteurs et techniciens, qui dépasse les phases du refus total ou de l'acceptation en bloc des propositions externes. Ce sont ces objets, construits dans l'action et par référence à une histoire d'action commune, qui permettent ensuite l'évaluation critique par les producteurs des innovations et des opérations de développement.

Avant la reconnaissance d'objets communs, l'apprentissage collectif passe par la confrontation de diverses représentations individuelles ou collectives. La nouvelle représentation collective maintient souvent des spécificités endogènes. DARRE (1985) montre qu'elle diffère, par exemple, du modèle technique externe véhiculé par la vulgarisation. A Pintadas, les groupes d'irrigation en commun ont été considérés par les agriculteurs comme des espaces d'expérimentation collective d'innovations — qu'ils n'avaient pas les moyens de tester sur leur propriété — et non comme des coopératives de production (modèle des techniciens) ou comme des communautés ecclésiastiques de base (modèle de l'Eglise).

Les représentations peuvent être liées à des pratiques antérieures intériorisées comme des règles. Dans les périmètres irrigués, le paiement de la taxe d'utilisation de l'eau pose problème, car l'eau reste associée à la représentation du fleuve, c'est-à-dire une ressource collective gratuite. Les jeunes du groupe d'artisanat du cuir de Massaroca ont vécu l'expérience douloureuse de l'échec d'une unité communautaire, sans avoir considéré l'hypothèse de l'entreprise individuelle, simplement parce qu'ils imaginaient que les institutions ne les appuieraient que dans un cadre collectif. D'une façon générale, le paiement de services immatériels (crédit, formation, assistance technique) pose la question de la représentation des coûts (et des valeurs de marché) dans un univers

de références domestiques, peu ou récemment monétarisé, soumis à des pratiques de réciprocité.

Le besoin d'interface peut aussi naître des problèmes d'accès à des marchés de plus en plus segmentés et marqués par de nouvelles exigences en termes de conditionnement et de qualité des produits. Dans les périmètres irrigués publics de Petrolina et de Juazeiro, la mauvaise gestion des coopératives a entraîné une dévalorisation de leur production de raisin et de melon. Les colons désertent les coopératives et l'on constate la recomposition de structures collectives pour la mise en marché ou la transformation des fruits par des petits groupes fondés sur des relations de proximité et de confiance. Face à l'échec de la gestion externe de la coopérative, on observe des tentatives d'autogestion domestique de la fonction de commercialisation en commun. Mais, pour pérenniser ces expériences et accéder aux financements bancaires et aux marchés plus favorables, les colons sont contraints de créer de nouveau des associations, voire des coopératives. A la différence du modèle antérieur, les formes et les principes d'organisation ne sont alors plus imposés par des tutelles (SABOURIN *et al.*, 1998a).

L'établissement de règles

L'établissement de nouvelles règles communes est en soi l'aboutissement de processus de décision collective. Ces processus passent par l'expérience et la critique des phases énoncées précédemment : critique de la délégation de pouvoir, besoin de dépasser la phase expérimentale d'apprentissage et de stabiliser les pratiques par des règles communes. La régulation peut passer par la transmission de règles ou de normes (familiales, communautaires). Elle peut s'appuyer sur des cadres juridiques (législation), être conditionnée par des tutelles externes (grand propriétaire, Eglise) ou encore construite par apprentissage collectif. Les modes de régulation fonctionnent essentiellement à partir de l'application de normes, ou de conventions, comprises comme des cadres communs qui facilitent l'accord entre individus.

D'une manière générale, les règles sur lesquelles s'appuient les acteurs correspondent à trois caractéristiques essentielles (FAVEREAU, 1994). D'abord, ce sont des réponses à des questions pratiques : comment procéder pour utiliser un tracteur commun quand plusieurs agriculteurs membres de l'association en ont besoin au même moment ? comment amortir cet investissement collectif si, durant la majeure partie de l'année, les membres du groupe n'en ont pas besoin ? Le programme d'utilisation du tracteur et la prestation de services à des tiers reposent sur la formulation et la reconnaissance de nouvelles règles.

Deuxièmement, les règles sont autant de modèles à valider : la conformité n'est jamais automatique. Il existe une grande flexibilité dans l'adaptation et l'interprétation des statuts et des règlements des associations, en particulier pour l'élection des bureaux. Il y a aussi des tentatives de transgression de la

part des individus. Certains agriculteurs de Massaroca ont tout fait pour ne pas rembourser les annuités du crédit associatif ou pour en repousser les échéances, malgré l'existence de règles définies. FAVEREAU (1994) rappelle que « la règle n'est jamais une solution toute faite... mais une heuristique ».

Troisièmement, les règles sont des outils qui accroissent la capacité d'action individuelle. Dans le cas du crédit associatif à Massaroca et à Pintadas, le respect de nouvelles règles communes adaptées aux conditions locales a permis l'accès individuel à l'investissement et à l'innovation technique, impossible dans le cadre du crédit bancaire officiel.

La construction sociale des règles consiste à négocier des mécanismes de fonctionnement et surtout de reproduction du système. Elle met en jeu des acteurs locaux mais aussi externes. Cela ne va pas sans conflit entre acteurs appartenant à des catégories distinctes, à des mondes différents : leaders et techniciens, jeunes et anciens, agriculteurs et éleveurs. Dans un microcosme local, on relève parfois une dramatisation excessive des conflits. Toute crise est alors facilement interprétée comme un drame par les techniciens, alors qu'il s'agit souvent de la socialisation d'un conflit, donc de négociation. Selon LIVET et THEVENOT (1994), « les règles sont des procédures de traitement des conflits d'interprétation, donc de révision des cadres d'action et non pas des déterminants de l'action immédiate ». La notion de règle peut être ainsi associée à la capacité d'anticipation des acteurs, qui repose sur la reconnaissance et la qualification d'objets communs ou de repères. La validation collective des objets communs en fait ce que LIVET et THEVENOT (1994) appellent des objets conventionnels (qui tiennent lieu de conventions) : statuts de l'association, plan de travail du tracteur, règlement interne de la coopérative, projet de développement local du district ou du municiple.

La dynamique de formulation de règles doit également prendre en compte l'ensemble des stratégies et des représentations croisées des acteurs. Chacun cherche à s'assurer des intentions d'autrui et à vérifier les attentes réciproques. Il peut alors s'opérer ce que Favereau appelle « l'équilibrage de règles », c'est-à-dire « le compromis entre régulations issues de principes de justification différents, conduisant à des situations où plusieurs systèmes de règles coexistent » (REQUIER-DESJARDINS, 1997). Par exemple, la gestion du tracteur associatif de Massaroca associe des règles marchandes (vente de services) et des règles domestiques ou de réciprocité (préférence aux agriculteurs membres du comité, priorité aux familles sans main-d'œuvre).

On a besoin de nouvelles règles dans la mesure où l'on change de monde ou de principe de justification (BOLTANSKI et THEVENOT, 1991). Le *mutirão* est une institution paysanne du monde domestique, marquée par la division entre les sexes, la gérontocratie et la réciprocité élargie. Ses règles n'ont rien à voir avec le nouveau système de comptabilité des prestations de travail du chauffeur du camion ou de location du tracteur de l'association, dictées par les contraintes d'amortissement du matériel et la législation du travail, c'est-à-dire par des

conventions marchandes, industrielles et civiques. Il y a création et validation de nouveaux statuts fixés par l'institutionnalisation progressive des formes d'action collective. C'est l'une des différences entre association et *comunidade*, entre coopérative et *mutirão*, entre adhésion par contrat et appartenance sociale, entre secrétaire général élu et leader communautaire coopté, entre président du conseil fiscal et patriarche du *sítio*. La formalisation ou l'institutionnalisation des organisations de producteurs peut devenir nécessaire pour légitimer des pratiques paysannes réciproques ou des normes sociales ancestrales comme l'entraide (*mutirão*), la gestion des vaines pâtures (*fundo de pasto*) ou la gestion de l'eau (*açudes*, citernes) (SABOURIN *et al.*, 1997c).

L'organisation des producteurs et les interventions extérieures

Les interventions d'agents extérieurs au groupe local (commerçants, Eglise, administration, services techniques, etc.) ont marqué l'évolution de l'agriculture familiale dans le Nordeste, comme le montrent les études des trajectoires de développement local (voir le chapitre « Evolution des espaces locaux »). Après un rappel des stratégies mises en œuvre par les producteurs vis-à-vis des agents extérieurs, nous examinerons l'influence de ces interventions sur les phénomènes d'apprentissage et sur les mécanismes de régulation de l'organisation.

Les interventions externes et les stratégies paysannes

En fonction de leurs dynamiques d'organisation, les agriculteurs familiaux développent trois types de stratégie collective vis-à-vis des interventions extérieures. Entre repli et autonomie d'un côté, dépendance et mise sous tutelle de l'autre, la négociation sélective apparaît, bien entendu, comme la voie la plus favorable à l'émancipation et au développement local. Mais sa mise en œuvre soulève de nombreuses questions.

L'autonomie paysanne

Cette stratégie présente des caractéristiques liées non pas tant à des formes d'agriculture de subsistance, mais à la permanence de relations typiques des sociétés paysannes, au sens donné par MENDRAS (1976). Il s'agit de situations de relative autonomie économique et sociale par rapport à la société globale et de distanciation vis-à-vis des agents extérieurs. Les producteurs restent peu spécialisés (polyculture et élevage diversifié) et maintiennent des relations dominées par la proximité et l'interconnaissance. En d'autres termes, il s'agit d'un monde régi par des conventions domestiques (BOLTANSKI et THEVENOT, 1991) et des stratégies collectives antirisques de type défensif (YUNG et ZASLAWKI, 1992).

Concrètement, on retrouve cette stratégie dans le cas de localités isolées, pour des raisons géographiques (certains *sítios* du municípe de Pintadas), économiques (la *comunidade* de Calumbi, dans le Ceará, après la crise du coton), mais aussi religieuses : la *comunidade* évangéliste de Caldeirão do Tibério à Massaroca refuse de participer à des réunions ou à des manifestations non exclusivement religieuses (fêtes, assemblées de l'école ou de l'association).

Le cadre du changement technique est limité à des réseaux intracommunautaires, la circulation des informations est réduite. Certes, les réseaux interpersonnels et de proximité jouent un rôle important. Mais les relations les plus décisives en matière d'innovation dépassent généralement le strict cadre des communautés d'agriculteurs. Les réseaux locaux ne sauraient se substituer aux communications avec l'extérieur et à l'intervention externe.

La dépendance vis-à-vis des interventions externes

Le colonel nordestin, dont l'image est toujours présente, a été relayé par d'autres tutelles : politiciens, propriétaires terriens, Eglise, voire organisations non gouvernementales ou services techniques publics. Ces tutelles sont parfois subtiles ou insidieuses, dans la mesure où elles profitent de l'isolement et de l'ignorance pour reproduire des liens de dépendance à travers l'affectivité, la proximité et l'assistance. Les formes de paternalisme et de clientélisme ont été étudiées dans le Nordeste (AMMAN, 1985) et dans d'autres régions du Brésil (LENA *et al.*, 1996). Dans le *sertão* nordestin, elles permettent de reproduire la dépendance, moins par la coercition que par le pouvoir de redistribution économique. Les leaders locaux peuvent ainsi n'être que de simples intermédiaires, intégrés comme relais vassalisés des puissants : commerçants, grands propriétaires, notables ou élus locaux (SABOURIN *et al.*, 1996a). Le retour à la démocratie et aux élections libres dans un contexte d'analphabétisme et de dépendance socio-économique a d'ailleurs ravivé les pratiques clientélistes.

Ni la tradition paternaliste brésilienne (FREYRE, 1989), ni les aspirations messianistes des sociétés rurales nordestines ne suffisent pour expliquer la permanence de ces tutelles. A chaque fois qu'un mouvement social parvient à se structurer en milieu rural, l'Etat et les classes au pouvoir, avant que de l'affronter ou de négocier, cherchent en premier lieu à le détourner ou à le mettre sous tutelle. On peut vérifier historiquement la répétition de ce phénomène au cours des trente dernières années, sous les régimes militaires ou civils.

En réponse à l'organisation des ligues paysannes dans les zones de culture de canne à sucre du Nordeste dans les années 60, la promulgation du statut de la terre et du statut du travailleur par la dictature militaire a scellé et officialisé le détournement de la réforme agraire vers la colonisation de l'Amazonie, et celui de l'action syndicale vers l'assistance sociale et médicale (AMMAN, 1985). Lors du retour à la démocratie dans les années 80, la réorganisation active des syndicats de travailleurs ruraux nordestins avec l'appui de la Cut, confédération

unique des travailleurs, a été contrée par une série de programmes spéciaux, dont l'apogée a été le projet d'appui à la petite production (Papp), construit sur la base de la participation. Indirectement, l'Etat a financé les actions des syndicats de la Contag, qui siégeait au conseil d'administration du Papp, mais en les détournant, cette fois, vers des fonctions de planification plutôt que d'appui à la production ou d'organisation. Paradoxalement, le Papp est à l'origine de la majorité des associations actuelles de producteurs, organisées avec l'appui, non pas de la Contag, mais de l'Emater, services de vulgarisation de l'Etat, des élus locaux ou des administrations municipales.

Finalement, durant les années 90, la montée en puissance du Mst et l'affiliation nationale de la Contag à la Cut ont conduit à l'application de distributions foncières, aux premières et timides mesures de réforme agraire, puis à la mise en place du Pronaf, le programme de renforcement de l'agriculture familiale, qui prévoit des crédits spécifiques aux agriculteurs familiaux. Les conditions d'accès, soumis au crible des administrations des municipes et de l'Etat, puis des banques fédérales (Banco do Brasil et Banco do Nordeste), sont telles que, dans la zone semi-aride du Nordeste, seuls quelques exploitants privilégiés qui offrent des garanties suffisantes aux banquiers peuvent bénéficier des crédits. Cependant, le Pronaf contribue à consolider l'une des mesures introduites par le Papp, la discussion démocratique du financement d'infrastructures collectives. Les conseils municipaux de développement rural, apparus dans les années 90, jouent dorénavant un rôle important à cet égard (ABRAMOVAY, 1998).

D'une manière générale, la déstructuration des formes de réciprocité paysanne provoque des situations de dépendance : fin de l'autonomie relative vis-à-vis du marché, spécialisation des productions et réduction des relations économiques et sociales de proximité. Cette dépendance est particulièrement exacerbée dans deux situations : la déstructuration des communautés paysannes à la suite de la crise des productions commerciales traditionnelles (coton, sisal, ricin, etc.), d'une part, la réinstallation d'agriculteurs (colonisation de nouvelles terres, mise en place de périmètres irrigués ou de réforme agraire), d'autre part.

La situation de dépendance technologique et organisationnelle est illustrée par l'évolution difficile des petits producteurs des périmètres irrigués publics de Petrolina et de Juazeiro après le désengagement de l'Etat. Les coopératives créées et gérées indirectement par l'administration fédérale durant presque dix ans se sont trouvées démunies au moment de leur émancipation. Elles ont souvent fait faillite ou sont passées sous la dépendance de nouvelles tutelles : gérants externes, élus locaux, commerçants ou industries (contrat avec les conserveries de tomates et les manufactures de tabac).

La négociation sélective

L'intervention technique, publique ou privée, est généralement décidée à des échelons de décision éloignés de la réalité des producteurs. La planification, encore souvent technocratique, favorise la diffusion de paquets techniques standardisés. Les agriculteurs familiaux ne sont que peu ou pas représentés à

cet échelon de planification. La négociation des appuis se réalise donc sur le plan local, où les relations avec les autorités politiques sont possibles, bien que marquées par le clientélisme.

La création des organisations de producteurs dans les années 80 coïncide avec la fin de la période militaire. Indépendamment des antécédents dus à la tradition centralisatrice brésilienne (depuis l'empire et la création de la république), la dictature s'est traduite par des carences d'organisation et de représentation de la société civile, en particulier du monde rural. L'enjeu est donc de susciter la création d'organisations de producteurs partenaires des pouvoirs publics, avec ce que cela comporte de problèmes de légitimité dans le processus de représentation, mais aussi d'échelle de représentation. En effet, il n'existe pas de représentation de la population en deçà du niveau du municipale. L'une des stratégies possibles passe par l'union d'associations communautaires afin de mobiliser, institutionnellement, plus de force et de pouvoir pour la représentation locale. Elle se traduit par la réunion des groupements de base en fédérations : comité d'associations à l'échelle du district de Massaroca, conseil ou centre de services à l'échelon municipal, à Tauá et à Pintadas. Ces mécanismes se reproduisent dans d'autres régions aux mêmes échelles, comme à Silvânia (Goias).

Dans certains cas, il y a coïncidence entre l'échelle d'organisation des producteurs et celle de l'administration municipale, ce qui facilite la négociation et la représentation. Dans d'autres, il y a divergence, et ce pour différentes raisons, ce qui justifie la participation des agriculteurs aux réseaux de pouvoir, mais selon d'autres principes.

On retrouve ainsi la configuration d'un modèle d'organisation qui associe une structure fédérative de type planificatrice et des structures gestionnaires décentralisées. C'est le rôle du comité de Massaroca et de ses dirigeants d'avoir une vision large et politique de la situation, de savoir capter les informations, les ressources et les références nouvelles, de médiatiser les alliances. Aux commissions thématiques et aux associations locales reviennent les fonctions de gestion des actions collectives et la négociation ou l'articulation avec les actions individuelles. A Pintadas, le centre communautaire de services fédère à l'échelle municipale une trentaine de groupements ou d'associations de base (SABOURIN *et al.*, 1997b).

Le comité de Massaroca lui n'a jamais souhaité augmenter le nombre de ses associations membres afin de ne pas avoir à partager des ressources ou des privilèges durement acquis. Durant plusieurs années, il ne s'est pas préoccupé de négocier des alliances ou des coopérations avec d'autres organisations de producteurs à l'échelle municipale (SABOURIN *et al.*, 1996b). Ce n'est qu'en 1997 que le Caam a négocié des projets de transformation des produits locaux avec les organisations des municipes voisins de Jaguararí et d'Uauá. Ces négociations passent également par l'intermédiaire d'agents de développement et de relais, individuels ou institutionnels, qu'OLIVIER DE SARDAN (1995) appelle les

courtiers du développement. Les leaders paysans s'affirment comme les concurrents les plus sérieux des médiateurs traditionnels : politiciens, notables et Eglises (SABOURIN *et al.*, 1996a).

Les organisations de producteurs tentent de transformer l'appui des tutelles en nouvelles alliances, en recherchant les médiations qui favorisent l'établissement de relations directes avec l'administration ou avec l'extérieur. Il s'agit, pour les producteurs, d'élargir le champ des contacts et de diversifier les sources d'aide afin de limiter la dépendance. Par la suite, ces relations peuvent évoluer en termes de réciprocité des prestations. C'est le cas des contacts entre groupes de producteurs, des échanges entre organisations, des visites d'études, qui constituent l'une des méthodes de formation et d'apprentissage collectif les plus efficaces. L'échange entre les producteurs des hautes garrigues de l'Hérault et ceux du *sertão* de Juazeiro, lors de la visite en France de six d'entre eux, a été à l'origine de la création du comité de Massaroca. La coopération entre les paroisses de Belgique, d'Italie et d'Espírito Santo a permis d'appuyer la création de l'école familiale rurale de Pintadas.

Les organisations de producteurs de Massaroca, de Tauá et de Pintadas constituent, à divers titres, des références pour l'agriculture familiale nordestine, en matière de négociation des aides extérieures. Chacune a développé une stratégie spécifique : médiatisation à Massaroca, organisation syndicale et politique à Tauá, organisation municipale à Pintadas. On retrouve cependant trois critères communs à ces diverses expériences :

- la valorisation d'opportunités ou d'attributs locaux, la capacité à saisir les occasions, mais surtout à définir un projet local, territorial et identitaire ;
- la diversification des alliances, en misant, entre autres, sur la coopération internationale, qui est gérée à la fois comme un exercice de légitimation, un détour de validation et une marque d'hospitalité et de prestige, donc de réciprocité ;
- la priorité donnée à la formation, à commencer par les jeunes, qui traduit la volonté et la capacité d'apprentissage — commissions de technologies et formation syndicale à Tauá, écoles familiales rurales à Pintadas et à Massaroca (SABOURIN *et al.*, 1997a).

De la médiation à l'information : l'appui à l'apprentissage

L'existence et même la prise de conscience d'un intérêt commun ne suffisent pas pour qu'une action collective se développe. Celle-ci a souvent besoin d'être stimulée, suscitée, accompagnée ou soutenue. Comme les projets individuels, les projets collectifs dépendent de modèles, de projections plus ou moins oniriques, en un mot, d'une part de rêve.

Dans le cas de l'action collective, le modèle ou sa représentation se doit d'être particulièrement suggestif, à la fois concret et porteur, utilitaire et mythique, ce

qui dépend des canaux et des médiateurs, mais aussi de la qualité de la référence. Celle-ci doit se trouver en phase avec la demande ou le besoin potentiel du groupe. Initialement, les références ont été surtout externes avec l'impact des migrations dans le sud du pays à partir des années 50 : pastorale de la migration à Pintadas, rite de passage par São Paulo à Massaroca. Institutionnellement, ces références ont été d'abord le fait de l'Eglise catholique à l'époque des communautés ecclésiastiques de base dans les années 70. C'était l'époque du rêve de l'âge d'or communautaire et de la dimension spirituelle de la fraternité. Cette dimension religieuse, loin de constituer un « opium du peuple », a été et reste essentielle, car elle est associée à des valeurs spirituelles et éthiques. Le relais a été pris par les techniciens des services publics dans les années 80. Ceux-ci bénéficiaient surtout de ressources matérielles, en particulier durant la période des projets et des crédits spéciaux en faveur de la petite production. Tout d'abord partagées entre la dynamique matérielle et concrète mais perçue comme libératrice, les technologies appropriées ou alternatives et les discours de l'éducation populaire (conscientisation, formation syndicale, etc.), les organisations non gouvernementales ont su ancrer leur intervention dans le local. Elles ont parfois su tisser des liens de réciprocité avec les producteurs et, dans quelques cas, alimenter en informations et en références les organisations de producteurs et les réseaux locaux. Dans d'autres cas, elles sont devenues de nouvelles tutelles exogènes, captant les ressources publiques ou celles de la coopération internationale au nom des paysans, des femmes et des enfants abandonnés.

Cette stimulation externe est d'autant plus efficace qu'elle emprunte les canaux des relations sociales préexistantes : parenté, compérage, réseaux de dialogue ou de communication interpersonnelle (SABOURIN et TONNEAU, 1998). DARRE (1996) a montré que ces réseaux coïncident avec des groupes professionnels locaux, marqués par une forte densité de relations interpersonnelles, et qu'ils véhiculent des normes techniques. Changer de normes, innover, suppose souvent l'accord collectif du groupe local ou de ses membres les plus respectés.

A l'échelle locale, la formalisation du réseau de dialogue peut être suscitée dans le cadre d'une intervention, par exemple, par l'intermédiaire d'un groupe d'intérêt. Celui-ci réunit les producteurs intéressés, pour dialoguer et expérimenter ensemble autour d'un thème technique ou institutionnel spécifique (TONNEAU, 1994 ; TONNEAU et SABOURIN, 1999). De tels groupes d'intérêt ont été testés dans le cadre des projets de recherche-action, à Massaroca, à Tauá et dans l'*agreste* de la Paraíba (ASPTA, 1997), et du projet d'irrigation Senador Nilo Coelho, à Petrolina.

Le groupe d'intérêt intègre des producteurs et des techniciens, mais il est ouvert à des personnalités extérieures choisies pour leurs compétences, leur intérêt, leur capacité à porter les aspirations du groupe dans d'autres milieux. Il a pour tâche d'élaborer un programme de travail mobilisateur des ressources matérielles et humaines, d'accompagner les actions de documentation et d'expérimentation et d'organiser la diffusion de l'information recueillie ou créée. L'accompagnement est assuré par des réunions et des visites péri-

diques. La diffusion des résultats et leur évaluation permettent une nouvelle programmation. L'originalité du groupe d'intérêt réside dans la mise en place d'un espace structuré de dialogue entre production, développement et recherche pour réaliser des tâches de planification et d'expérimentation normalement effectuées par les techniciens ou les chercheurs (TONNEAU et SABOURIN, 1999).

Nous avons pu vérifier le rôle des réseaux de proximité et des groupes d'intérêt à l'échelle du *sítio* ou de la *comunidade* en matière de dialogue technique, de production de normes et de diffusion d'innovations. En fait, les réseaux thématiques de dialogue technique et d'innovation (élevage caprin, construction d'*açudes* ou de citernes, culture du raisin de table) se structurent essentiellement à l'échelle de plusieurs municipes. Ils intègrent d'autres acteurs individuels et institutionnels que les producteurs familiaux, qui peuvent être, par exemple, de grands éleveurs (pour l'expérimentation fourragère), des organisations de producteurs (pour le lait ou le raisin), mais aussi des centres de recherche et de vulgarisation (Emater, Embrapa, organisations non gouvernementales) ou finalement des individus compétents, des personnes-ressources (agent bancaire, commerçant, technicien de l'agro-industrie ou de la firme d'intrants).

La sociologie des innovations fait référence aux systèmes d'innovation localisés ou aux réseaux technico-économiques. HUBERT (1997) opère une adaptation rurale de la notion de réseau technico-économique proposée par CALLON (1991). Pour lui, le réseau sociotechnique met en relation les acteurs individuels et institutionnels autour d'objets communs ou d'objectifs précis. Ce réseau est constitué par des partenaires ou des interlocuteurs techniques locaux, qui contribuent à la discussion, à la circulation des informations et à la validation des innovations, et concourent ainsi à la production, parfois discrète, voire confidentielle, de références locales. Identifiées et accompagnées, celles-ci peuvent être systématisées, valorisées et diffusées.

Le concept de réseau est particulièrement utile pour identifier les formes de coordination par apprentissage collectif. Il permet de travailler sur l'informel, sur des structures peu apparentes qui, cependant, ont un sens pour l'organisation locale. L'hypothèse selon laquelle les interventions exogènes gagnent en efficacité si elles utilisent ces réseaux s'en trouve confortée, comme ce fut le cas avec la construction de retenues collinaires (*açudes*), les cultures fourragères et la pisciculture à Pintadas. Les notions de réseau technico-économique et d'espace de négociation proposées par CALLON (1991) montrent en quoi chercheurs, vulgarisateurs et autres acteurs du développement participent à une construction sociale de la réalité, qui constitue ensuite un cadre de référence pour leur action locale.

L'intervention régulatrice et l'institutionnalisation des relations

L'intervention externe a également un rôle régulateur vis-à-vis des communautés rurales et des organisations de producteurs. Elle peut favoriser l'appren-

tissage de l'autonomie en construisant ou en contribuant à élaborer des règles, mais aussi en accompagnant l'adaptation et l'appropriation de ces règles communes. A Pintadas, les contraintes bancaires en matière de financement des investissements productifs ont été partiellement surmontées grâce à l'intervention de la Sudene, qui a soutenu l'organisation de groupes de producteurs « irriguant en commun »²⁴. C'est l'appui de l'institut des terres de Bahia à la création des associations communautaires à Massaroca qui a permis de redéfinir et de réglementer l'accès aux vaines pâtures et leur usage.

Parallèlement au processus de décentralisation et de municipalisation des services publics, on observe une institutionnalisation des relations entre les techniciens et les producteurs. On constate, de plus en plus, une contractualisation de ces relations par l'intermédiaire des organisations non gouvernementales, des organisations agricoles et, tout récemment, des coopératives de conseil agricole dans le cas des programmes de réforme agraire. De même, de l'avis des organisations de producteurs, on assiste à une formalisation progressive de l'intervention externe. Après une phase pionnière souvent devenue historique, caractérisée par des interventions personnalisées (le premier prêtre, le premier dirigeant syndical, le premier technicien), l'assistance technique ou financière s'établit dorénavant dans un cadre formel. Celui-ci donne lieu à des actes écrits (accords, réunions, statuts) et à la signature de conventions. Les relations externes connaissent dorénavant une phase de contractualisation marquée par des règlements plus complexes en matière d'accès et de gestion des aides financières. Cette transition est diversement anticipée et gérée par les associations de producteurs. Elle va dans le sens d'un renouvellement des formes d'appui institutionnel : contractualisation de l'assistance technique et de la vulgarisation, d'une part, comme à Massaroca, et création de coopératives et de mutuelles de crédit rural, d'autre part, comme c'est aujourd'hui le cas à Pintadas.

Conclusion

Le cadre proposé pour analyser la construction de l'organisation permet d'articuler changements sociaux, changements techniques et contexte institutionnel ou, en d'autres termes, évolutions endogènes et interventions externes. Les transformations organisationnelles observées dans le Nordeste sont caractéristiques de plusieurs dynamiques d'évolution. Elles traduisent diverses formes de gestion du passage d'une économie paysanne régulée par la réciprocité à des

24. Même si, à l'origine, il s'agissait pour les techniciens de la Sudene de viabiliser à l'échelon collectif des investissements impossibles à l'échelle individuelle (la construction et l'utilisation productive de retenues collinaires), ceux-ci ont assuré le suivi de l'innovation technique et organisationnelle.

systèmes mixtes, intégrés au marché régional et marqués par les règles de la société nationale. Au-delà de la classique opposition entre communauté et société, ou de schémas réducteurs de type subsistance-intégration au marché ou précapitaliste-capitaliste, on rencontre une diversité de situations de cohabitation et de négociation entre des valeurs et des mondes différents, à l'image des cités domestiques, marchandes, industrielles, civiles, inspirées et proposées par BOLTANSKI et THEVENOT (1991).

Il y a permanence, voire modernisation, des relations de réciprocité de façon à garantir des formes de cohésion sociale ou de proximité praticables dans un contexte nouveau et de manière à saisir de nouvelles occasions. Un tel apprentissage ne se réalise pas sans créer des tensions, entre les individus et entre les groupes, qui entravent la coordination, mais peuvent se résoudre en construisant de nouvelles règles. Celles-ci dépendent parfois d'interventions externes pour faciliter la reconnaissance d'objets (ou d'objectifs) communs. Le plus souvent, la solution passe par la mise en place de nouvelles formes d'organisation et par la définition d'actions locales ou territoriales. Ce type de dispositif permet une ouverture externe vers des projets plus vastes, une échelle d'organisation plus large (fédération) et des alliances spécifiques, techniques et politiques (réseaux sociopolitiques ou sociotechniques). En ce sens, il y a actualisation de la dynamique de réciprocité paysanne. C'est bien ce qu'expriment les producteurs du Nordeste qui participent aux échanges entre agriculteurs, avec ceux du sud du Brésil ou bien ceux des garrigues françaises.

Les analyses présentées permettent enfin de préciser les axes d'intervention des institutions de recherche et de développement. Tout d'abord, elles contredisent le discours dominant des institutions quant à l'absence, la faiblesse ou l'incapacité d'organisation des agriculteurs du Nordeste, habituel contrepoint de la sécheresse pour expliquer l'échec des politiques publiques : ils ne sont pas organisés, il faut les encadrer et, à chaque sécheresse, l'Etat finance les fronts d'urgence, implicitement réinterprétés comme des réminiscences de l'esclavage, des travaux forcés de l'époque coloniale ou des journées de travail dues au propriétaire. Au contraire, le modèle d'évolution des formes d'organisation proposé offre un cadre sur lequel on peut s'appuyer pour concevoir une intervention externe, en reconnaissant explicitement la promotion de nouvelles formes d'organisation comme un objectif spécifique.

Les interventions de la recherche agronomique et l'appui à la production agricole s'exercent de manière explicite dans les exploitations, c'est-à-dire à l'échelon de l'action individuelle des producteurs agricoles. Or, ils sont gérés et planifiés par des institutions organisées à l'échelle de l'Etat ou du municipe, c'est-à-dire sur le plan de l'action publique. L'articulation entre ces niveaux, souvent très distants, soulève un double problème : comment passer de connaissances et d'interventions produites à l'échelle de l'exploitation à la définition de politiques publiques à l'échelle municipale ou régionale ? Inversement, comment planifier à l'échelle de l'Etat ou du municipe des interventions cohérentes et adaptées à l'échelon des exploitations, qui prennent en

compte la diversité des systèmes de production ? Les organisations de producteurs en général, de la coopérative aux réseaux en passant par les associations et les syndicats, sont autant de structures d'action collective qui facilitent le dialogue et permettent les ajustements entre le niveau de l'action individuelle et celui de l'action publique. Plus difficiles à identifier, les réseaux sociotechniques constituent un exemple de structure informelle qui met en relation divers acteurs individuels et institutionnels autour d'objets communs. Le rôle de la recherche est d'identifier et de définir, d'une part, ces objets de convergence entre divers acteurs, d'autre part, les méthodes et les instruments pour les étudier, les comparer et les expérimenter. Il s'agit ensuite, en termes d'action de développement, d'utiliser la connaissance des formes d'organisation et des relations entre acteurs pour alimenter et catalyser les mécanismes sociaux et techniques producteurs de dialogue, d'expérimentation, d'innovation et de projets.